



Délibération n° B2024-46
du bureau syndical
Séance du 18 octobre 2024
Eglise Saint Guinal d'Ergué-Gabéric

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 08
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 10

Le dix-huit octobre deux mille vingt-quatre, à dix heures, le bureau du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le onze octobre deux mille vingt-quatre s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE :

- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Roger TALARMAIN (Plouguin)

Secteur du CENTRE :

- Pierrot BELLEGUIC (Kergloff)

Secteur de CROZON-CHATEAULIN :

- Xavier BOREL (Le Faou)

Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :

- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay)

Secteur de MORLAIX :

- François HAMON (Saint-Martin-des-Champs)

Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :

- Marie-José TOULLEC (Bannalec)

Collège des EPCI :

- Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes) reçu pouvoir de Jean-Yves QUERE

▪ **Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

Excusés : Secteur du CAP SIZUN : René SOUBEN (Mahalon), Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN : Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) Secteur du PAYS BIGOUDEN : Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé) Secteur de QUIMPER : Thomas FEREC (Briec), Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU : Jacques RANNOU (Rosporden)

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Hervé HERRY, Maire d'Ergué-Gabéric, se retire de la salle pour cette délibération

Eglise Saint Guinal d'Ergué-Gabéric **Délibération B2024-46**

L'église Saint-Guinal se situe dans le bourg historique d'Ergué-Gabéric. Elle est classée aux monuments historiques.

Elle a été construite aux XVI et XVII siècles sur les ruines d'un ancien sanctuaire datant du XIII^e siècle sous l'invocation de Saint-Gwénaél. Elle est entourée d'un enclos paroissial contenant un ossuaire.

Elle s'inscrit dans un style gothique. Son porche façade sud, vouté, est typiquement breton. Le clocher actuel date de 1836, reconstruit après avoir été abattu par la foudre. A l'intérieur, on y retrouve une nef à deux bas-côtés de cinq travées d'inégale longueur ainsi qu'une chapelle en aile au nord formant faux transept.

L'ossuaire quant à lui se trouve dans l'ancien cimetière de l'enclos paroissial et comporte sept baies en plein cintre et une porte. Il fut restauré en 1967.

La commune souhaite réaliser une mise en lumière de l'église dans le cadre de l'aménagement du bourg de la commune. Le projet demandé par la commune consiste à mettre en valeur l'église et son ossuaire, le presbytère en face de l'église.

La puissance de l'installation prévue est de 446 W soit 0.45 kW. Si l'installation fonctionne en même temps que l'éclairage public, la consommation s'élèverait à : 545 kWh/an pour une consommation électrique d'environ 120 euros TTC par an.

L'estimation financière du projet s'élève à environ 52 000 euros HT.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide une participation financière de 15 600 €.

Le 27 janvier 2025

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR

Le secrétaire de séance
Pierrot BELLEGUIC

